

Les élections de 2004 : responsabilité et discernement

Une invitation aux catholiques du Canada
de la Commission épiscopale des affaires sociales
de la Conférence des évêques catholiques du Canada

Introduction

1. L'année 2004 devrait connaître des élections fédérales, selon les traditions parlementaires canadiennes. En tant que citoyens canadiens, les catholiques ont également le devoir de s'intéresser à la vie politique et à exercer leur responsabilité de citoyens en participant au processus électoral et particulièrement en exerçant leur droit de vote.

2. La participation à la vie politique est un devoir permanent du citoyen qui s'étend au-delà des campagnes électorales. Nous encourageons les catholiques à mieux s'informer des enjeux, à communiquer leur point de vue aux candidats, à promouvoir un débat public vigoureux, à envisager de poser leur candidature et, bien sûr, à voter. Nous remercions également tous ceux et celles qui sont impliqués dans l'organisation ou qui sont au service d'une instance politique, qu'ils appartiennent ou non à un groupe confessionnel particulier. Par leur engagement et leur service, ils contribuent généreusement à l'intérêt commun de notre société.

Le discernement politique

3. L'Évangile ne nous donne pas directement de programme d'action sociale et politique. Pas plus qu'il n'appartient à l'Église «*de formuler des solutions concrètes pour des questions temporelles que Dieu a laissées au jugement libre et responsable de chacun*¹». Il revient à chaque citoyen catholique de faire son discernement politique et d'exercer son jugement prudentiel. En effet, dans une démocratie comme la nôtre, il existe une pluralité légitime d'approches politiques concrètes. Alors que les principes moraux catholiques sont clairement définis, il peut y avoir différentes façons de les respecter et de les promouvoir dans l'arène politique. Dans la société, tout comme au sein de la communauté catholique, il existe un pluralisme politique légitime en matière d'opinions, d'attitudes, de convictions et d'orientations.

Quelques principes fondamentaux de l'enseignement moral et social catholique

4. Voici quelques principes fondamentaux de l'enseignement moral et social catholique. Ils ne constituent pas un programme politique, mais plutôt une lentille à travers laquelle analyser et évaluer les politiques et les programmes publics.

Respect de la vie et de la dignité de la personne humaine

5. Hommes et femmes de foi, nous croyons que la vie vient de Dieu, que la vie humaine constitue dès l'origine un cadeau sans prix. Tout être humain, créé à l'image de Dieu, a une valeur inestimable et une dignité intrinsèque. La vie est le don le plus précieux qui nous soit donné et c'est notre devoir de l'aimer, de la respecter et de la préserver. Le caractère sacré de la personne humaine est au cœur de l'Évangile.

6. Les catholiques croient en la liberté et la responsabilité de choisir et de promouvoir la vie humaine à toutes ses étapes, de la conception à la mort, quelles que soient les circonstances. Opter pour la vie, c'est exiger le droit à la vie pour les enfants en gestation et une assistance pour les femmes enceintes. Opter pour la vie, c'est protéger les plus petits parmi nous – les embryons humains – qui font partie de la famille humaine. Opter pour la vie, c'est défendre les personnes et en prendre soin en toutes circonstances – en commençant par les plus vulnérables, les plus pauvres. Opter pour la vie, c'est mettre en place des politiques qui favorisent l'équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles, des politiques qui promeuvent une approche axée sur la famille et fournit un logement sécuritaire à prix abordable. Opter pour la vie, c'est soutenir et accompagner les personnes handicapées, âgées, malades, pauvres ou souffrantes. Opter pour la vie, c'est promouvoir la paix et briser la violence pour résoudre les conflits. C'est aussi respecter la vie et la dignité des personnes qui sont à l'article de la mort et les accompagner jusqu'au bout. Les prochaines élections fédérales reflèteront-elles *«le souci de toute vie et de la vie de tous»*?

Soutien au mariage et à la famille

7. Le mariage est une relation d'amour, source de vie entre un homme et une femme. Les buts fondamentaux du mariage sont le bien du couple, la procréation et l'éducation des enfants. Ces objectifs contribuent, à leur tour, au bien de la société. C'est pourquoi la société a toujours réaffirmé les objectifs fondamentaux du mariage. Ces vérités élémentaires relèvent de la raison et de l'expérience humaine. En effet, le mariage est une institution naturelle, antérieure à tous les systèmes sociaux, juridiques et religieux; son existence remonte au-delà des limites de la mémoire humaine.

8. Le mariage est aussi un sacrement, signe de l'amour de Dieu pour l'humanité et de l'amour du Christ pour l'Église. Nous croyons que le don de l'amour entre le mari et l'épouse, transmis d'un couple à l'autre, d'une famille à l'autre, d'une génération à l'autre, est la preuve irréfutable de la grandeur et de la grâce du mariage. Le mariage doit être soutenu et protégé par la société. Les prochaines élections fédérales manifesteront-elles ce soutien?

L'option préférentielle pour les pauvres

9. Pour les chrétiennes et les chrétiens, le souci des personnes appauvries n'est pas qu'une affaire d'option politique, mais un commandement évangélique. Jésus avait un amour spécial pour les personnes faibles et vulnérables; il s'est identifié à elles et leur a annoncé la Bonne nouvelle.

10. Le pape Jean-Paul II a dit qu'on juge l'étoffe morale d'une société à la façon dont elle traite ses membres les plus vulnérables.² Nous sommes appelés à répondre aux besoins des plus démunis et à agir contre l'injustice. Nous sommes appelés, en particulier, à donner la préférence dans notre vie à ceux et celles qui sont les plus menacés, appauvris et opprimés. Notre façon d'agencer nos priorités et nos politiques publiques reflète la fibre morale de notre société. Les prochaines élections fédérales ranimeront-elles l'espoir chez les personnes dont on entend rarement la voix?

Le bien commun

11. Le bien commun, c'est *«l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée³»*. Il permet de respecter la dignité humaine et de répondre aux besoins fondamentaux. L'objectif devient plus facile à atteindre quand chacun contribue à l'édification de la société sous le signe de la justice et de la compassion, ce qui favorise le développement humain de tous et de toutes.

12. Les êtres humains sont créés membres d'une famille qui plonge ses racines dans une collectivité plus large; nous sommes des êtres sociaux et nous avons besoin de relations humaines pour vivre. L'engagement au service du bien commun s'exprime à travers une solidarité que le pape Jean-Paul II a décrite comme *«la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous⁴»*. Les prochaines élections fédérales nous rendront-elles plus conscients de ce qu'exige de nous le bien commun?

Prendre ses responsabilités en période électorale

13. En gardant à l'esprit les principes évoqués ci-dessus, comment les différents partis politiques et leur candidats répondent-ils aux questions suivantes? (La liste n'est évidemment pas exhaustive.)

- Quelle est la position du candidat et du parti politique sur la protection du droit à la vie de tous les êtres humains, de la conception à la mort?
- Par quels moyens vont-ils veiller à ce que la technologie génétique et les techniques de reproduction humaine respectent, protègent et promeuvent la vie humaine et la dignité de la personne?
- Quelles sont les mesures proposées pour défendre les droits des femmes à la maison et au travail?
- Quelles sont les politiques proposées pour soutenir les femmes confrontées à une grossesse inattendue ou non désirée, pendant la grossesse et après la naissance?
- Par quels moyens vont-ils préserver la définition du mariage comme l'union d'un homme et d'une femme, laquelle est instituée pour le bien du couple ainsi que pour la procréation et l'éducation des enfants?
- Quels sont leurs politiques visant à soutenir les familles en vue de les aider à élever leurs enfants et à assumer leurs responsabilités envers la prochaine génération?
- Quels sont leurs engagements à l'égard de l'accessibilité aux soins de santé et aux services de soins à domiciles pour l'ensemble des Canadiens et particulièrement pour les pauvres, les personnes vulnérables et les personnes âgées?
- Quelles sont les politiques proposées visant à favoriser la paix mondiale et renverser l'escalade des armements de l'espace et celle des armes nucléaires, chimiques et biologiques?
- Quels sont leurs engagements visant la réduction des écarts entre les riches et les pauvres au Canada?
- Par quels moyens entendent-ils répondre aux aspirations sociales et économiques des peuples autochtones?
- Comment vont-ils s'attaquer à la crise du logement sécuritaire à prix abordable au Canada?
- Comment vont-ils respecter le droit des demandeurs de refuge à un processus d'appel équitable sans la menace d'une expulsion vers un pays où leur vie peut être en danger?
- Comment vont-ils faire augmenter le budget de l'aide au développement étranger, jusqu'à qu'il atteigne 0,7 pour cent du Produit national brut du Canada?

Conclusion

14. En période électorale, nous sommes invités à faire des choix. Les catholiques doivent considérer cette importante responsabilité comme une priorité pour le bien commun de la société. Exercer son droit de vote est non seulement une contribution à notre vie en commun, mais elle est le signe de l'engagement des hommes et des femmes à l'égard de leurs concitoyens. L'exercice du droit de vote ne peut se réaliser sans que nous posions des jugements éclairés et réfléchis sur les choix qui s'offrent à nous. Il nous semble que les trois conditions pour effectuer ce discernement sont : a) la connaissance élémentaire et l'acceptation des principes de l'Enseignement catholique; b) une connaissance adéquate des programmes des candidats; et c) un examen attentif de la façon dont les candidats pourront le mieux appliquer les principes auxquels nous sommes le plus attachés. Le choix parfait ne se présente pas plus souvent que l'être humain parfait. Mais l'effort de dialogue en vue du discernement et du choix électoral contribue à nourrir notre foi et à cultiver notre responsabilité de citoyens.

15. La participation à la vie politique ne se terminera pas avec la proclamation des résultats; elle peut, au contraire, commencer par là. Des citoyens informés et responsables, qui engagent un dialogue soutenu avec leurs leaders politiques sur les grands enjeux sociaux, sont l'expression du type de collectivités en santé que nous devrions tous et toutes nous efforcer de construire. On n'en attend pas moins de nous puisque nous sommes tous appelés à être vraiment responsables de tous.

Commission épiscopale des affaires sociales
Conférence des évêques catholiques du Canada

Le 13 avril 2004

¹ Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*, N° 3, 24 novembre 2002.

² S.S. le pape Jean-Paul II, Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix, *Dialogue entre les cultures pour une civilisation de l'amour et de la paix*, N° 8, le 1er janvier 2001.

³ *Le Catéchisme de l'Église catholique*, N° 1906.

⁴ S.S. le pape Jean-Paul II, Encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*, 1987, N° 38.

Lectures suggérées (disponibles à www.cecc.ca)

Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), [Le mariage dans les circonstances actuelles](#), 10 septembre 2003

Organisme catholique pour la vie et la famille (OCVF), [Le mariage, c'est notre affaire](#), 2004

OCVF, [Familles: messagères de l'amour compatissant du Christ](#), 2003

CECC, [Déclaration sur l'adoption à la Chambre des Communes du Projet de loi C-13, sur la procréation assistée](#), 29 octobre 2003

OCVF, [La vie: le seul choix!](#), avril 2003

Commission des affaires sociales de la CECC, [Discerner en période électorale](#), novembre 2000

Commission des affaires sociales de la CECC, [Le bien commun ou l'exclusion : les Canadiens face à un choix](#), 2 février 2001.